

La science, l'Etat et le marché

Article paru dans l'édition du 27.01.09

A lors que Nicolas Sarkozy a officiellement lancé le jeudi 22 janvier les travaux du Comité de pilotage de la stratégie de recherche et d'innovation, qui devra rendre ses conclusions au mois de mars 2009, le monde scientifique est parcouru d'une inquiétude qui dépasse de très loin les soucis corporatistes.

Ainsi que l'a montré le prix Nobel d'économie Kenneth Arrow il y a près de cinquante ans, la nature même de la recherche rend son financement par l'Etat nécessaire. Le savoir peut être partagé sans préjudice, et son coût de transmission est en général faible. Il est socialement préférable d'en permettre une libre circulation. Supposons que soit inventé un procédé réduisant de moitié la consommation d'essence des voitures. Il serait souhaitable de permettre à tous les fabricants d'automobiles d'y recourir gratuitement, ce qui suppose que l'invention de ce procédé ne soit pas rémunérée. Mais si les inventions ne sont pas rémunérées, les entreprises n'ont plus d'incitation à innover. Le rôle des brevets est d'éviter ces effets.

Cette protection ne peut cependant être que partielle, et s'applique mal au savoir fondamental. En effet, la connaissance n'est pas seulement un produit de la recherche : c'en est également un facteur de production essentiel. Supposons qu'un savant A, s'appuyant sur les découvertes du savant B, mette au point un nouveau médicament. Quelle part du profit généré par ce médicament revient à ces deux savants ? Allons plus loin : combien devrait payer un étudiant à Crick et Watson pour qu'on lui enseigne la structure de l'ADN ?

On le voit, un système de rémunération des découvertes correspondant à leur valeur sociale se heurte à des problèmes insurmontables. Ce qui signifie que si la recherche est seulement financée par les profits qu'on peut en tirer sur un marché, l'investissement dans la production du savoir sera, du point de vue social, insuffisant. C'est précisément pour cela que Barack Obama a annoncé qu'il allait doubler en dix ans le budget alloué à la recherche fondamentale.

L'Etat est ainsi appelé à financer la recherche. Mais l'inquiétude des chercheurs français vient en grande partie de l'impression que le gouvernement cherche à soumettre la vie scientifique aux règles d'une économie planifiée dans laquelle ils seraient mis en concurrence. C'est ainsi qu'a été interprété par beaucoup le discours du 28 janvier 2008 de Nicolas Sarkozy en l'honneur d'Albert Fert, Prix Nobel de physique 2007 : « C'est bien au Parlement, au gouvernement, et particulièrement au ministère en charge de la recherche, qu'il appartient d'attribuer l'argent public et de fixer les orientations stratégiques », les chercheurs ayant vocation à travailler « dans un esprit de loyale et fructueuse compétition ».

Reste à savoir comment seront fixées ces orientations stratégiques, et comment seront évalués les résultats. Il n'est pas sûr que l'objectif de « rapprocher les besoins de l'entreprise de l'offre des structures publiques » affiché par Valérie Pécresse, la ministre de la recherche, soit de nature à rassurer la communauté scientifique sur la pérennité du financement de la recherche fondamentale. Et l'accent mis sur des critères purement formels (bibliométrie, nombre de brevets) laisse craindre une évaluation bureaucratique plus que scientifique.

Thibault Gajdos

- » A la une
- » Le Desk
- » Opinions
- » Archives
- » Forums
- » Blogs
- » Examens
- » Culture
- » Economie
- » Météo
- » Carnet
- » Immobilier
- » Emploi
- » Voyages
- » Programme
- » Télé
- » Newsletters
- » RSS
- » Le Post.fr
- » Talents.fr
- » Sites du groupe

- » Abonnez-vous au Monde à -60%
- » Le journal en kiosque

